

BUDGET PRIMITIF 2022

Section de fonctionnement

RECETTES	DEPENSES
Montant des ventes et prestations services 252.500 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 190.400 €
Produit des taxes foncières et d'habitation 745.000 €	Fournitures et consommations courantes 578.400 €
Autres impôts et taxes 427.200 €	Personnel et frais assimilés 999.500 €
Dotations de l'ETAT - Subventions et participations d'organismes publics 598.000 €	Charges organismes extérieurs et autres 267.800 €
Loyers et autres 47.300 €	Intérêts des emprunts 67.000 €
Remboursement sur rémunération du personnel 33.000 €	
2.103.100 €	2.103.100 €

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Voté en équilibre par le conseil municipal, il prévoit et autorise les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Section d'investissement

RECETTES	DEPENSES
Excédent de fonctionnement 2021 capitalisé 916.800 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 20.800 €
Excédent d'investissement 2021 reporté 87.000 €	Remboursement du capital des emprunts 100.000 €
Taxe d'aménagement 8.000 €	Programme d'investissement 2.301.200 €
Emprunt (maison de santé) 300.000 €	- 866.000 € extension de la maison santé
Produit des cessions 91.900 €	- 487.000 € modernisation rue des Hauts d'Izé
Remboursement FCTVA sur dépenses d'investissement 2020 9.600 €	- 40.000 € provision imprévus
Subventions d'investissement 697.100 €	- 98.400 € EPU rue de la Haie d'Izé
Remboursement V. COM eaux pluviales urbaines (EPU) 100.400 €	- 259.000 € aménagement du parc de la Chavaigne
Ecritures comptables de transfert entre sections 211.200 €	- 115.400 € travaux sur voirie et réseaux (dont 2.000 € EPU)
	- 18.000 € acquisitions foncières
	- 100.000 € mutation de la bibliothèque en médiathèque
	- 67.000 € acquisition de matériel
	- 17.400 € solde travaux liaison douce « Bas du Bois »
	- 233.000 € aménagement du complexe sportif (les travaux à venir équilibrent le budget)
2.422.000 €	2.422.000 €